



**Procès verbal**  
**Conseil d'Administration du samedi 21 janvier 2023**  
**à Mazières en Gâtine, salle de la mairie**

Excusés : Marinette CATEAU, Olivier D'ARAUJO

**1 – Approbation du procès verbal du CA du 17 septembre 2022**

vote : approuvé à l'unanimité des présents

**2 – Compte rendu du CDEN du jeudi 17 novembre 2022**

Le DASEN a rejoint la Haute Garonne dès le 21 novembre, l'intérim est assuré par son adjointe jusqu'à nomination. Depuis le 3 janvier 2023, Véronique Guggiari est la nouvelle IA-Dasen des Deux-Sèvres. Elle était depuis quatre ans Dasen adjointe à la Dsden du Loiret dans l'académie d'Orléans-Tours.

**Ordre du jour** : bilan de la rentrée 2022, désignation complémentaire de DDEN et questions diverses.

Quelques points particuliers :

a- le SDJES (service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) a intégré l'Éducation Nationale depuis janvier 2021 et est rattaché au DASEN. Les responsables œuvrent rue Tartifume à Niort avec les conseillers pédagogiques de sport.

b- L'IEF (l'Instruction en famille) progresse, 137 enfants concernés de l'école au lycée (30 à Bressuire, 11 à Thouars, 22 à Parthenay, 22 à Melle, 15 à St Maixent, 30 à Niort, et 7 sur la circonscription du Marais) dont 2 premières demandes et 2 renouvellements. Il y a eu 24 refus.

Une enquête sur les évaluations nationales, menée conjointement par le MEN (Ministère de l'Éducation Nationale) et la DGESCO (Direction Générale de l'Enseignement Scolaire) montre paradoxalement que les résultats en éducation prioritaire sont supérieurs à la moyenne nationale.

Le CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) du MEN (Ministère de l'Éducation Nationale) a travaillé sur la violence dans les établissements scolaires : 19 cas graves recensés sur l'Académie, liés au racisme, à la mémoire de Samuel Paty et 1 atteinte aux valeurs de la République.

Aujourd'hui, dans le département, 22 PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé) sont sous la responsabilité des IEN (gestion des AESH, Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap)

**Pour information** : tenue d'un CDEN dont l'objet portera sur le second degré, le jeudi 2 février 2023 à 17h00, à la Préfecture des Deux-Sèvres à Niort

**3 – Le point sur le concours « Aventure citoyenne »** (Jean-Marie Paulus), le document sur le site, pour l'inscription a été rectifié au niveau du point 5 - POUR QUAND ?

Dépôt des candidatures : fin des vacances d'hiver.

Remise des travaux : 30 avril de l'année scolaire en cours.

Remise des prix : second samedi de mai de chaque année scolaire lors de l'Assemblée Générale de l'Union des DDEN79.

Deux voire trois écoles en préinscription

**4 – Trésorerie** : le point sur les comptes, distribution des timbres 2023.

Bientôt nous devons faire la demande de subvention FDVA (Fond de Développement de la Vie Associative), la trésorerie doit fournir le budget 2022 et le prévisionnel 2023

**Le point sur l'union reconnue d'intérêt général** : les documents à fournir pour la déclaration aux impôts seront à disposition sur le site DDEN 79, présentation des documents. Ils doivent être signés par le trésorier et un exemplaire doit être fourni pour la trésorerie. Attention pour les déclarations des impôts en mai, ce sont vos déplacements 2022 qui sont à prendre en compte (déplacements CA, AG, Conseil d'école, CDEN et représentation chez les partenaires). Pour la trésorerie cela se traduit par une ligne don en recettes et par une ligne frais de déplacement en dépenses

**5 – Congrès de la fédération au Kremlin Bicêtre à Paris les 18, 19 et 20 novembre 2022** : compte-rendu **Etude des nouveaux statuts**, seuls les articles les plus contestés sont relus et une seule proposition de modification est acceptée sur l'âge limite pour se présenter à la fédération (**plus de limite d'âge**).

**Vote** : 7 contre, 4 abstentions et 4 nuls donc les nouveaux statuts sont adoptés

Ouverture du congrès et intervention des invités, pas de recteur, pas de DASEN, pas d'IEN, seul le maire de la commune est présent. Présentation de l'ordre du jour puis du rapport moral Enfin ! Disons ! Voilà !

**Présentation du rapport d'activités** : les prochaines enquêtes porteront sur la restauration et la pause méridienne. **Vote** : 1 contre et 4 abstentions.

Il est proposé de nommer le concours national : « Samuel Paty : se construire citoyen »

**Rapport financier** : plus de subvention publique (2000€ en 2019, 5000€ en 2020 puis plus rien en 2021, 2022 et rien de promis pour 2023). Des honoraires d'avocats pour 2021 et 2022.

Inquiétude car baisse des recettes cotisations 111 000 en 2021 et 91 000 en 2022.

**vote** : 4 abstentions

Budget prévisionnel : 4 contre car pas parvenu préalablement dans les unions

**Cotisations pour 2023** : maintenues à 20€, ce n'est plus 10+10=cotisation+le délégué mais 20=cotisation +le délégué gratuit **vote** : 4 abstentions et 1 contre

**Présentation des candidats au conseil fédéral et des candidats à la vérification aux comptes** : votes : pas plus de candidatures que de places et vote à la discrétion de chacun donc pas de suspens

Conclusion il manquait 9 unions qui n'étaient ni en présentiel, ni en visioconférence...

**Présentation de la motion adoptée lors du congrès : de la nécessité des DDEN dans les écoles.**

Notre priorité est l'intérêt supérieur de l'Enfant.

L'école doit devenir véritablement inclusive, dans le respect de la liberté de conscience des futurs citoyens en construction.

La transformation de l'obligation du renouvellement quadriennal des DDEN, un recrutement « au fil de l'eau », tout au long de l'année.

Nous sollicitons notre présence au sein du Conseil supérieur de l'Éducation.

Étendre l'action des DDEN aux collèges

Lors de la mise en place des « Cités éducatives », l'utilité de désigner officiellement un référent DDEN pour intervenir dans ces territoires éducatifs.

La présence dans deux des trois départements de la région Est, où nous attendons la nomination de DDEN pour épauler les écoles de Moselle et du Bas-Rhin.

Notre absolue indépendance constitue la garantie de notre crédibilité de médiateur au sein de l'École entre toutes ses composantes associatives, syndicales et institutionnelles.

**Le tour des circulaires reçues depuis le congrès** : N° 1 questionnaire pause méridienne et restauration scolaire, N°2 rappel cotisations 2022 nous ne sommes pas concernés, N°3 résultats enquête sanitaires scolaires pour la énième fois, N°4 visioconférence pour la trésorerie y sont conviés président et trésorier (date à choisir entre le lundi 6 février jusqu'au vendredi 10 février de 10h à 11h30), N°5 relevés des décisions du dernier conseil fédéral, N°6 appel d'offre pour organiser le congrès 2024, N°7 articles du Monde et du Nouvel OBS sur la mixité sociale menacée

**6 – Le point sur la prochaine AG le 13 mai 2023 à Prin-Deyrançon** chez Olivier D'Araujo délégation du Marais

Propositions d'interventions : Frédéric CHAPPE Président Délégué de l'Autonome de Solidarité Laïque des Deux-Sèvres, Chargé de Mission au Centre Académique de Ressources pour l'Éducation Prioritaire pour un débat sur la laïcité aujourd'hui et Gérard DOIDY pour une information sur « Sensibiliser, informer, éduquer » : les trois missions de l'association Prévention MAIF qui s'engage dans une action éducative à la sécurité, tout au long de la vie (le réseau internet, les mots de passe, les fausses informations, les pièges de la messagerie, le gratuit ...) : propositions retenues

**Rappel des prochains CA** : samedi 4 mars 2023, samedi 24 juin 2023, samedi 16 septembre 2023

**7 – Questions diverses :**

- le CDAL et le 9 décembre journée de la laïcité, 117ème anniversaire de la loi 1905 (Geneviève Teytaud) : communiqué de presse le lundi 5 décembre 2022 : le 9 septembre 1905, la loi sur la « Séparation des Églises et de l'État » était adoptée par le parlement français. Elle est un des fondements du principe de « Laïcité » inscrit dans notre constitution. A l'occasion de l'anniversaire de cette loi, plusieurs organisations qui y sont attachées (dont notre Union des DDEN79) s'associent chaque année pour célébrer l'anniversaire du vote de cette loi. Cette année, outre un rassemblement symbolique, elles ont souhaité organiser un échange sur le principe de Laïcité et son actualité. En soirée, elles proposent un ciné-débat articulé autour du film « La séparation »\*. Elles donnent donc rendez-vous à la population locale, le vendredi 9 décembre 2022. Rassemblement symbolique autour de l'arbre de la Laïcité planté en 2011 dès 12h15 sur le parvis des Halles de Niort et Ciné-débat : « La Laïcité – 117 ans près » dès 20h au Patronage Laïque, 40 Rue de la Terraudière, à Niort (79000). Film : "La Séparation"
- Nouvelles candidatures : Messieurs Joly et Verger respectivement sur les délégations de Parthenay et Bressuire. Précisions sur les démissions : pour être considéré comme démissionné, il faut absolument envoyer un courrier au DASEN avec copie au président de la délégation (au moment du renouvellement, en mars 2025 le prochain, il faut absolument remplir et renvoyer sa fiche au service à Niort si l'on renouvelle ou non, pour éviter le

gonflement intempestif des listes comme cela s'est produit en 2017 et 2018)

- Délégation d'Airvault : les DDEN ont été contactés : BOTTON Daniel a payé sa cotisation on doit lui donner un timbre et il rejoint la délégation de Thouars, JULIA Danielle arrête fin juin de cette année, DELAVault Chantal et JOLY François sont dans la délégation de Parthenay, MEUNIER Joël réponse attendue.
- Après l'incendie qui a touché l'école Louis-Canis de Pompaire, l'aide de 500 € pour l'achat de matériel pédagogique a bien été remise à la directrice de l'école en présence de Jacques Dufour président de la délégation de Parthenay et de Liliane Boutet DDEN rattachée à cette école.
- pour information : le président a assisté à l'AG de l'AMOPA, à la mise en place du PEDT (plan ou projet éducatif de territoire) sur Cerizay et Bressuire (mobilisation de toutes les ressources locales pour obtenir une cohérence du projet global avant, pendant et après l'école...) et Jean-Marie PAULUS nous a représentés à l'AG du CRRL.
- Attention à notre engagement premier qui est la sécurité. Lors de vos visites soyez vigilants sur ce point. Organisez vos visites autour de ce thème (visite de contrôle si nécessaire). Les directrices des écoles de Boisragon et de Chavagné ont alertés les DDEN du secteur de la Crèche sur des problèmes d'infiltration d'eau et à Thénezay et St Porchaire, parents et enseignants ont exprimé leur inquiétude quant à l'état du bâti de ces écoles publiques. La déclaration liminaire au prochain CDEN traitera de ce sujet.
- Invitation à participer au vernissage de notre nouvelle exposition **"Maréchal, ôte-toi de là !"** jeudi 2 février 2023 à 18h30 au CRRL à Thouars

Moment convivial à la fin du CA : partage de la galette des rois

Le président Michel Benoist



Le secrétaire Serge Pacaud

